Présentation de la web conférence :
Perspectives du Modèle Coopératif.

Cette **Web Conférence** clôture le Mooc Coopération Agricole le **10 mai de 14h15 à 16h15**.

Son **objectif** est de permettre aux apprenants de poser des questions en direct avec les participants.

Elle se déroule à **AgroParisTech** afin de permettre à ceux qui le peuvent et qui le désirent de participer en **présentiel** (adresse Amphi Tisserand, 16 rue Claude Bernard, 75 005 Paris, arriver 15 minutes avant pour la sécurité).

Vous pouvez poser **vos questions** avant et pendant la Conférence via le **forum**. Cette Web conférence sera ensuite accessible sur le net sans pouvoir interagir avec les intervenants.

Le **thème** de la Conférence porte sur les **Perspectives du Modèle Coopératif**.

Comment concilier performances économiques et respect des **valeurs sociétales** ? Est-on plus « coopératif » dans une petite coopérative ou dans un groupe coopératif imbriquant des sociétés de droit coopératif et de droit commercial ? Jusqu'où les transformations organisationnelles peuvent-elles s'opérer sans dénaturer le statut des coopératives ? A quelles conditions une coopérative est-elle garante du **bien commun** ?

Comment les coopératives agricoles concilient-elles leur **compétitivité**, y compris à l'international, avec le maintien d'un **lien territorial** originel fort, garant de l'engagement coopératif ? Comment les coopératives innovent-elles pour améliorer leurs productivités face aux enjeux de la protection des ressources naturelles, sous contraintes agro-environnementales et tout en satisfaisant à la compétitivité sur les marchés, garantissant la sécurité alimentaire et l'approvisionnement des marchés ?

Comment les coopératives peuvent-elles être des outils d'émancipation au service des producteurs ? Coopérative est-il synonyme de **Responsabilité Sociétale des Entreprises** ? Comment penser l'intervention publique en faveur des producteurs en complément des solutions déjà offertes par les coopératives ?

Pour répondre à vos questions, différents spécialistes partagent leurs expériences avec vous. Nos participants à la Table ronde sont les suivants :

Benjamin Coriat est professeur d'économie à l'université Paris 13 et membre du Conseil d'Administration du collectif des Économistes atterrés.

Spécialisé en économie industrielle, de l'innovation et de la propriété intellectuelle, il est l'auteur de très nombreux ouvrages dont *Le retour des communs : livre coordonné par Benjamin Coriat*, Les Liens qui libèrent, 2015.

Maryline Filippi est professeur d'économie et chercheuse associée à l'INRA AgroParisTech. Spécialiste des coopératives agricoles, elle investit les questions de gouvernance d'entreprises, d'ancrage territorial et d'innovation. Son approche croise économie industrielle et de l'innovation avec les analyses en terme de proximité et mobilise l'analyse statistique avec des études de cas.
Elle est membre du Haut Conseil de la Coopération Agricole.

Francis Lamisse est Délégué Général du Haut Conseil de la Coopération Agricole depuis 2013.

Entre 1971- 2011, il a exercé les fonctions de Directeur Général de la Coopérative Occitane devenue, Groupe Coopératif Occitan puis Arterris.

Pierre Philippe est Directeur Général de la coopérative des Vignerons de Buzet depuis 2005, après un parcours complet dans la filière viti-vinicole. Dès son arrivée, il a intégré le développement durable comme moteur de la stratégie de cette coopérative, inscrite dans la voie d'une viticulture viable économiquement et respectueuse de l'Homme et de la Nature. Les Vignerons de Buzet se distinguent pour avoir engagé depuis plus de dix ans des démarches environnementales poussées (viticulture raisonnée, norme ISO 14001, standard AGRI CONFIANCE, IFS, Vins Bio, etc.) et avoir adopté la norme ISO 26 000 sur la responsabilité sociétale des entreprises.

Caroline Naett est la secrétaire générale de Coop FR depuis 2003.

Coop FR et l'organisation représentative du mouvement coopératif français, soit plus de 23 000 entreprises coopératives françaises présentes dans la plupart des secteurs d'activités et du million de salariés qu'elles emploient.

Coop FR est née de la volonté des différentes familles coopératives (coopératives agricoles, coopératives de consommateurs, coopératives de production, coopératives bancaires, etc.) d'assurer la promotion des valeurs et principes coopératifs et de défendre les intérêts des coopératives auprès des pouvoirs publics.

Florence Pinton est docteur en sociologie du développement (1986) et habilitée à diriger des recherches (2007).
Professeure à AgroParisTech depuis septembre 2008, elle anime l'UFR Sociologies et enseigne la sociologie générale, la sociologie rurale et la sociologie de l'environnement. Ses thèmes de recherche, qu'elle réalise en tant que membre de l'UMR SADAPT (équipe Proximités), traitent des conditions d'accès aux ressources naturelles et de leur mode de valorisation, des politiques de conservation de la biodiversité et de la diffusion de l'agro-écologie dans les systèmes agricoles, au Nord comme au Sud.

Michel Prugue est agriculteur dans les Landes dans la Sud-Ouest de la France en maïs, maïs semences, légumes de conserve, poulets des Landes Label Rouge.

Il est Président du groupe coopératif MAISADOUR depuis 2001 qui regroupe 8 000 agriculteurs, 6 000 salariés et qui détient les marques : Delpeyrat, Comtesse du Barry, Saint-Sever, Marie Hot.

Michel Prugue est aussi le Président de Coop de France depuis le 17.12.2015.

Pascal Viné est Directeur Général de Coop de France depuis 2015.

Coop de France est le Syndicat national des coopératives agricoles. Coop de France représente 2 700 entreprises coopératives, unions et SICA dans les secteurs agricole, agroalimentaire et agro-industriel, qui totalisent un chiffre d'affaires annuel de 85.1 milliards d'euros et 165 000 salariés. Les coopératives représentent ensemble 40% de l'agroalimentaire en France.